

Guide de l'optimisation fiscale légale et mobilité internationale

⚠ Avertissement important

Ce guide présente des informations à caractère éducatif sur l'optimisation fiscale légale.

Toute décision doit être prise en consultation avec des professionnels (avocats fiscalistes, notaires, experts-comptables) et dans le strict respect de la législation française et internationale.

1. Le changement de résidence fiscale

Les conditions pour perdre la résidence fiscale française

Pour ne plus être considéré comme résident fiscal français, vous devez remplir **toutes** ces conditions :

- **Résidence principale** : Ne pas avoir son foyer ou lieu de séjour principal en France.
- **Séjour** : Résider moins de 183 jours par année civile en France
- **Activité professionnelle** : Ne pas exercer d'activité professionnelle principale en France.
- **Centre d'intérêts économiques** : Déplacer ses principaux investissements et sources de revenus.

Les destinations populaires :

- **Portugal** : Régime des résidents non habituels (NHR)
- **Belgique** : Fiscalité avantageuse sur les plus-values
- **Suisse** : Négociation forfaitaire possible
- **Dubai/EAU** : Absence d'impôt sur le revenu
- **Singapour** : Fiscalité territoriale

2. Optimisation avant le départ

Les stratégies préparatoires légales :

- **La donation** : Optimiser les droits de succession.
- **Les plus-values latentes** : Étalement possible sur 15 ans (sursis Dutreil).
- **L'assurance-vie** : Restructuration des contrats.

- **La société holding** : Interposition d'une structure dans un pays à fiscalité favorable.

3. Structures juridiques internationales

Les holdings européennes

- **La holding luxembourgeoise** : Régime des revenus de participation.
- **La holding néerlandaise** : Participation exemption.
- **La holding belge** : Régime RDT (revenus définitivement taxés).

Les Trusts et fondations

- **La Trust anglo-saxon** : Protection patrimoniale (attention aux règles anti-abus).
- **La fondation liechtensteinoise** : Pour une succession internationale.
- **La fondation panaméenne** : Pour une confidentialité renforcée.

4. Investissements et placements

Les juridictions favorables

- **L'assurance-vie luxembourgeoise** : Multisupports internationaux.
- **Les comptes offshore légaux** : Hong Kong, Singapour, Suisse.
- **L'investissement immobilier** : Monaco, Andorre (résidence requise).

5. Règles anti-évitement à connaître

La législation française

- **L'exit tax** : Imposition des plus-values latentes au départ.
- **Le CFC (Controlled Foreign Company)** : Taxation des bénéfices de filiales.
- **Le bouclier fiscal** : Plafond supprimé depuis 2013.

Les conventions fiscales

- La clause de non-résidence effective
- Les règles de départage en cas de double résidence
- L'échange automatique d'informations (CRS)

6. Obligations déclaratives

En France

- **La déclaration IFI** (impôt sur la fortune immobilière) : Si patrimoine > 1,3M€

- **La déclaration FBAR** : Comptes étrangers.
- **Le formulaire 2041-E** : Revenus étrangers

À l'étranger

- Le respect des obligations du pays de résidence.
- Les conventions de non-double imposition.

7. Secteurs spécifiques

Entrepreneurs et dirigeants

- **La holding personnelle** : Optimisation IS/IR.
- **Le management package** : Actions de performance.
- **Le LBO** : Effet de levier fiscal.

Investisseurs immobiliers

- **Les SCPI européennes** : pour une diversification géographique.
- **Les REIT étrangers** : Fonds d'investissement immobilier.
- **Le démembrement** : Avec la nue-propriété/usufruit.

8. Risques et vigilance

Risques juridiques

- Remise en cause par l'administration fiscale.
- Sanctions en cas de non-respect des obligations.
- Évolution de la législation.

Due diligence nécessaire

- Consultation d'experts locaux.
- Analyse coût/bénéfice complète.
- Mise en place progressive et documentée.

9. Calendrier et démarches

Préparation (12-18 mois)

1. Audit fiscal complet
2. Définition de la stratégie
3. Mise en place des structures

Exécution (6-12 mois)

1. Transfert de résidence effective
2. Déclarations administratives
3. Suivi de la transition

Suivi permanent

- Monitoring de la conformité
- Adaptation aux évolutions légales
- Optimisation continue

🎯 Points clés à retenir

- **La légalité absolue** : Toute stratégie doit respecter les lois françaises et internationales
- **L'expertise professionnelle** : Accompagnement obligatoire par des spécialistes
- **La réalité économique** : Les structures doivent avoir une substance réelle
- **La documentation** : Traçabilité complète des opérations
- **L'évolution** : Adaptation aux changements législatifs

Disclaimer :

Ce guide est fourni à titre informatif uniquement. Il ne constitue pas un conseil fiscal, juridique ou financier personnalisé. Consultez impérativement des professionnels qualifiés avant toute prise de décision.